



Rapport d'activités du Comité syndical Année 2016





Représentation des élus

- **Comité Syndical :** 90 délégués (1 titulaire-1 suppléant par commune existante au 1^{er} janvier 2015)
- **Bureau :** 19 délégués
- **Commissions géographiques :** Délégués concernés par les six secteurs géographiques (sous bassins versants) : Araize, Misengrain, Verzée, Argos, Sazée et Oudon.

Président : Monsieur Joël RONCIN

Vice-Président	Ordre	Commission	Domaine
Monsieur BAGOUET Alain	1 ^{er}	LOUDON	Espèces invasives et biodiversité
Madame JAMES Marie-Agnès	2 ^{ème}	SAZEE	Finances et personnel
Monsieur DUMONT Jean-Yves	3 ^{ème}	MISENGRAIN	Communication et évaluation
Monsieur SAGET Bertrand	4 ^{ème}	ARGOS	Cours d'eau
Monsieur DELAHAYE Christian	5 ^{ème}	ARAIZE	Zones humides
Monsieur BOULTOUREAU Hubert	6 ^{ème}	VERZEE	Ouvrages et continuité écologique

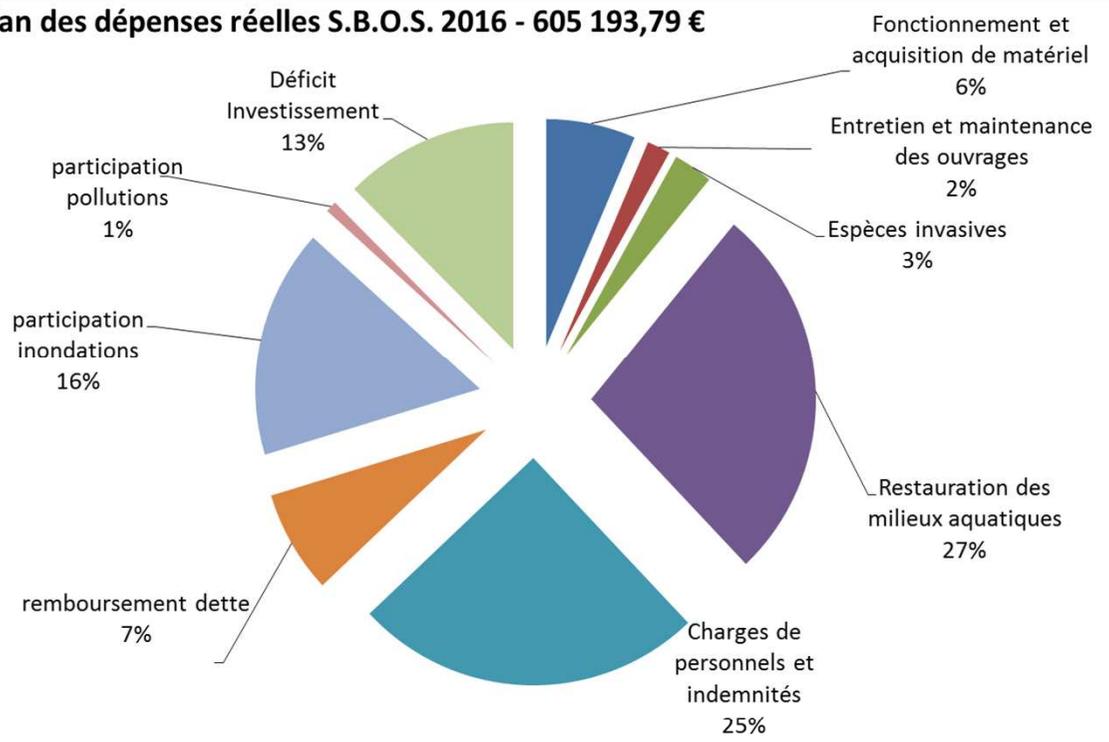


Fonctionnement du Syndicat

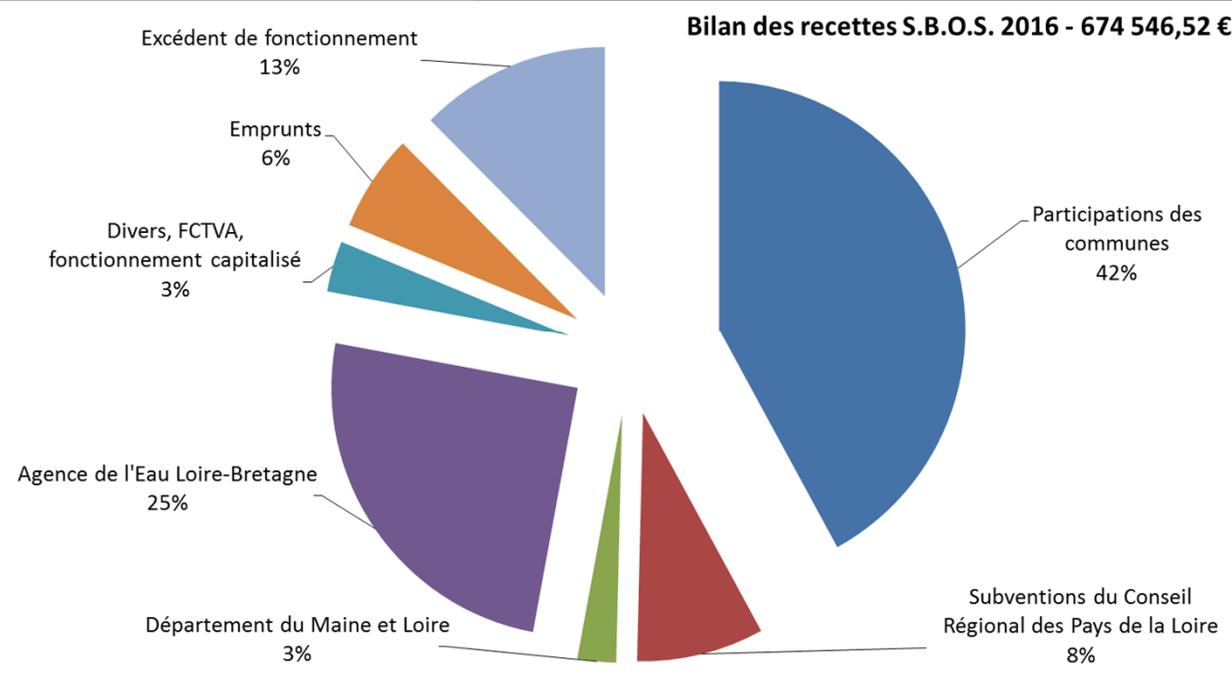
- L'équipe du S.B.O.S. (~ 2,5 E.T.P.)
 - Directrice : Régine Tiéléguine (0,1 ETP)
 - Ingénieur milieux aquatiques : Sylvain Lacôte (1 ETP)
 - Technicien milieux aquatiques : Anthony Saudubois (0,90 ETP)
 - Secrétaire : Christelle Sautjeau (0,25 ETP)
 - Comptable : Véronique Douaud-Clochard (0,20 ETP)



Bilan des dépenses réelles S.B.O.S. 2016 - 605 193,79 €



Bilan des recettes S.B.O.S. 2016 - 674 546,52 €





Compétence G.E.M.A.P.I.

Au 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes deviendront compétentes en GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Elles viendront donc adhérer au S.B.O.S. à la place des communes actuelles. Le S.B.O.S. deviendra un syndicat mixte.

La Commission Locale de l'Eau a mené en 2016 une étude pour l'organisation des compétences G.E.M.A.P.I. sur tout le bassin versant de l'Oudon. Les questions abordées sont l'organisation, la représentation des élus, les modalités de financements,... ainsi que l'étude de la plus-value qu'apporterait le regroupement des syndicats sud (S.B.O.S.), nord (S.B.O.N.) et SY.M.B.O.L.I.P. (SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions).

La concertation se poursuit en 2017.



Restauration des cours d'eau

Restauration de niveau R1 - Diversification des habitats

- Restauration du lit mineur et des berges de l'Homée à Marans



Restauration de niveau R2

- Site de Vezeuvre sur l'Argos à Chazé sur Argos – retalutage de berge, réalisation de banquettes et de radier, abaissement du clapet

EVOLUTION DE LA MORPHOLOGIE DU LIT MINEUR DE L'ARGOS A VEZEUVERES EN AMONT DU CLAPET



2004



2012



2016 (après travaux)



Restauration des cours d'eau

Restauration de la végétation – 23 000 ml de berge

- L'Hommée (communes de Marans et Erdre en Anjou) – 9 000 ml de berge
- La Verzée (communes de Soudan, Villepôt et Noyal sur Brutz) – 14 000 ml de berge
- Difficultés pour valoriser le broyat

Plantations sur berges – 1 400 ml de berge

- Plantations sur la Verzée amont – 1 300 ml de berge
- Plantations sur l'Hommée – 100 ml de berge
- Actions pour favoriser le développement de la végétation spontanée



Protection de la végétation spontanée -Verzée amont (Commune de Soudan)



Entretien sélectif de la végétation sur la Verzée amont (Commune de Soudan)

	Réalisé TTC
Restauration cours d'eau	129 379,40 €

Restauration de la continuité écologique

Ouvrages effacés

- Clapet du Pont Montreuil sur l'Araize
- Barrage de l'Ogerie sur l'Argos (à la demande du service départemental de la police de l'eau)

Ouvrages abaissés

- 10 ouvrages abaissés sur l'Homnée
- 7 ouvrages abaissés sur l'Argos
- 3 ouvrages abaissés sur l'Araize



Mesures d'accompagnement – abaissement d'ouvrage

- Aménagement de pompes d'herbage sur l'Homnée (du Pâtis à la confluence) et l'Argos (Vezeuvre) pour conserver les usages.



Etudes en cours

- Aménagement du moulin Colin sur la Verzée
- Aménagement d'une rivière de contournement au moulin de Châtelais sur l'Oudon



Effacement du clapet du Pont Montreuil sur l'Araize



Aménagement d'un point d'abreuvement sur l'Homnée en compensation de l'effacement d'un clapet

	Réalisé TTC
Continuité	15 022,15€



Préservation et restauration des zones humides

Restauration de zones humides

- Création d'une mare dans la prairie de l'Homme à Sainte Gemmes d'Andigné
- Restauration de 4 mares à Noyseau et Châtellais

Acquisition de zones humides

- Achat de la zone humide de la Bellangeraie sur l'Hommée



Création d'une mare dans la prairie de l'Homme à Sainte Gemmes d'Andigné



Achat de la zone humide de la Bellangeraie (Hommée – Marans)



	Réalisé (TTC)
Restauration et entretien de ZH	10 959,58 €



La gestion des ouvrages hydrauliques

Règlement de gestion des vannages du bassin de l'Oudon

- Le Syndicat a appliqué pour l'hiver 2015-2016 la gestion des ouvrages de vannages fixée au règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Maintenance et entretien des ouvrages

- Clapet de la Roche sur la Verzée au Tremblay
- Clapet de Sévillé sur l'Oudon à Châtelais
- Clapet de Basset sur la Verzée à Sainte-Gemmes-d'Andigné
- Clapet du Bourg à Grugé l'Hôpital
- Clapet du Moulin de Quincampoix sur la Verzée à Sainte-Gemmes-d'Andigné



	Réalisé TTC
Maintenance et entretien	10 592,40 €

Changement du joint de base du clapet du moulin de Quincampoix



La lutte contre les espèces invasives

Arrachage et suivi de la Jussie sur l'Oudon et ses annexes hydrauliques

- 2 passages sur l'Oudon non domanial et le Courgeon (juillet et septembre 2016)

Arrachage et suivi de la Jussie sur la queue de l'étang Saint Jacques à Pouancé - 200 m²

- Décapage de la jussie terrestre

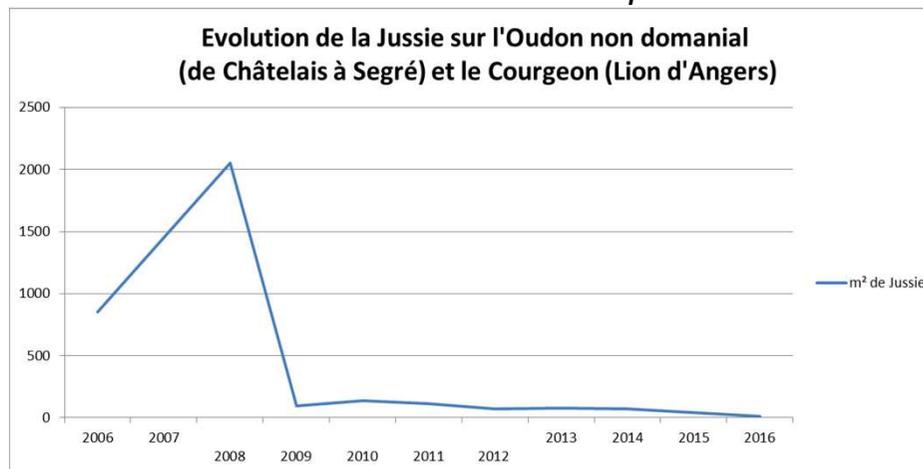
Arrachage de la Renouée du Japon sur le ruisseau de la Pentière à Noyseau



Arrachage de la Renouée du Japon sur le ruisseau de la Pentière



Jussie « terrestre » à l'étang Saint Jacques à Pouancé



Gestion des plantes envahissantes

Réalisé TTC

11 506,10€



La lutte contre les espèces invasives

Le Syndicat octroie une surprime de 1,50 € pour la capture des rongeurs aquatiques nuisibles (ragondins, rats musqués).

Des conventions ont été signées avec la F.D.G.D.O.N. 44 et F.D.G.D.O.N. 49. pour qu'elles se chargent du contrôle et de la collecte des preuves de captures.

Ainsi en 2016, 5 557 rongeurs aquatiques nuisibles ont été piégés pour un montant total de 8 737 € (frais de gestion compris).



	Réalisé TTC
Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles	8 737 €



La communication et la sensibilisation

Actions

- Animations pour les scolaires (200 élèves sensibilisés)
- Mise à jour régulière du site internet www.bvoudon.fr
- Articles de presse réguliers
- Article dans les bulletins municipaux
- Achat de panneaux d'information pour les chantiers
- Achat de la mallette « Ricochet »
- Enquête publique de la D.I.G. du 14 novembre au 14 décembre 2016



Animation scolaire dans la « forêt humide et secrète à Vern d'Anjou

	Réalisé TTC
Communication	6992,23€



Le suivi et l'évaluation des actions

Suivi hydrobiologique

- 2 pêches scientifiques sur l'Hommée (état 0 – notes IPR 48,42 et 17,11)
- 2 Indices biologiques (invertébrés aquatiques) sur l'Hommée (état 0 – notes 11 et 8)



- Suivi des radiers sur la Nympe

Suivi physico-chimique

- Suivi des températures sur l'Hommée et l'Argos

Suivi faune/flore

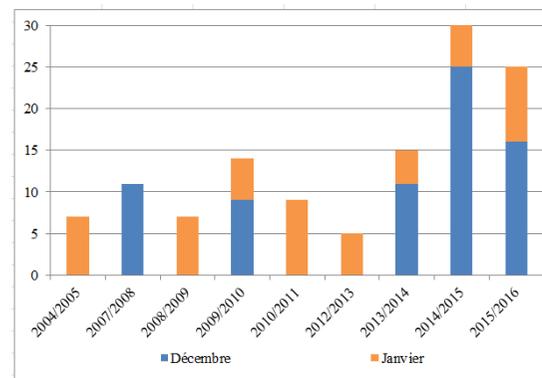


Chabot pêché sur l'Hommée

	Réalisé TTC
Suivi	4 129,57 €



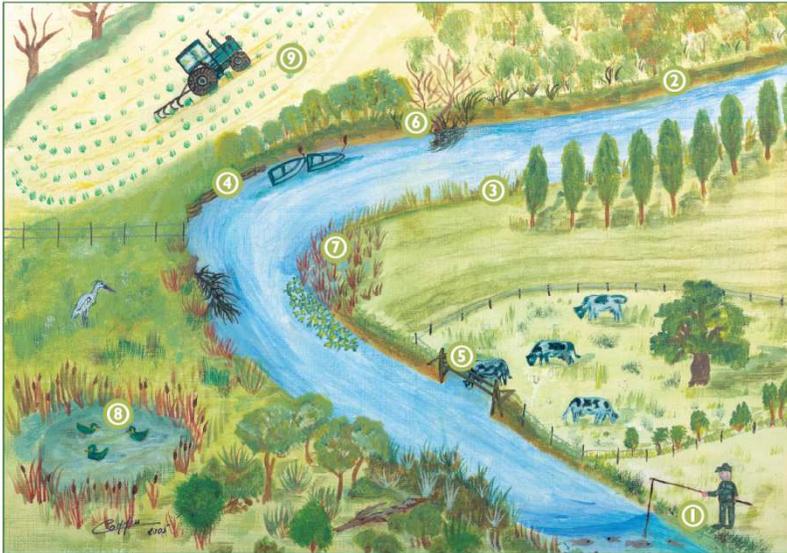
Pêche scientifique sur l'Hommée



Evolution du nombre de frayère à Truites fario sur la Nympe



Assistance technique, conseils auprès des collectivités, associations et riverains



En 2016, les techniciens du S.B.O.S. ont consacré 20 jours pour l'assistance technique auprès des communes.

Les techniciens sont également en contact direct avec les riverains. 150 personnes ont été rencontrées individuellement pour apporter des conseils sur l'entretien et la gestion des cours d'eau.

Une réunion des riverains de la Verzée sur la commune de Pouancé a eu lieu le 22 novembre 2016.



La lutte contre les inondations et les pollutions diffuses

Le S.B.O.S. alloue une part importante de son budget à la mise en œuvre des programmes de lutte contre les inondations et les pollutions diffuses. Ces actions sont portées par le SY.M.BO.L.I.P. né du regroupement du S.B.O.S., du S.B.O.N. et des S.I.A.E.P.

	2016
Montant de la participation – Programme de lutte contre les inondations	99 000 €
Montant de la participation – Programme de lutte contre les pollutions diffuses	4 861 €



Les perspectives

OBJECTIFS	ACTIONS
Restauration berges et ripisylve	Verzée amont , Argos, ruisseau de l'étang de Chazé
Gestion des plantes envahissantes	Poursuite de l'arrachage sur l'Oudon non domanial et bâchage à l'étang Saint Jacques
Restauration lit mineur	Argos, Araize, Hommée
Continuité	Rivière de contournement du moulin de Châtelais Effacement d'ouvrages sur l'Hommée et l'Argos Aménagement du moulin Colin Etude sur Margerie
Restauration et entretien de zones humides	Restauration de mares, entretien de la zone humide du Pâtis et de la Masse
Communication	Animation dans le cadre des TAP, animations pour les scolaires Participation à la journée mondiale de l'eau Participation à la journée mondiale des zones humides
Etudes	Aménagement de l'Hommée à Erdre en Anjou
Suivis	Suivi température, suivi des espèces (IBGN) et pêches scientifiques (IPR)
GEMAPI	Décision sur l'évolution de la structure



Les partenaires

- Les actions du Syndicat sont soutenues techniquement et financièrement par :



et par les communes adhérentes.

Les ressources financières et humaines sont mutualisées dans le cadre d'une solidarité amont-aval.